

*République Française*  
*Département de la Loire*  
*Arrondissement de ROANNE*  
**COMMUNE DE JURE**

**Séance du 25 février 2025**

Date de la convocation: 20 février 2025

**Membres en exercice** : 11

Le 25 février 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

**Présents** : 10

**Votes exprimés** : 10

**Votes "Pour"** : 10

**Votes "Contre"** : 0

**Abstentions de vote** : 0

**Présents** : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

**Représentés** : - **Excusés** : - **Absents** : Delphine FORISSIER

**Secrétaire de séance** : Romain CHABRE

**DE\_20250225\_04**

**Etat des lieu d'un chemin rural - commande d'une prestation auprès d'un géomètre**

Dans le cadre de la gestion de la voirie communale et de son pouvoir de police, le Maire sollicite le conseil municipal pour commander auprès d'un géomètre, une prestation d'état des lieu d'un chemin rural situé lieudit "Les Combes" sur la commune de Juré.

Le cabinet GEOGARANTS avec qui nous travaillons habituellement propose pour ce travail une prestation s'élevant à 727 € HT, étant entendu qu'il ne s'agit que d'un état des lieux et non d'un bornage qui sera supporté, s'ils le désirent, par les propriétaires ou exploitants des terres agricoles contigus au chemin.

Détail de la prestation :

Mise en œuvre d'une polygonale et installation de repères,

Recherche de points de calage (clôtures, bornes, pierres, chemins, talus, etc....) ;

Relevé préliminaire et mensurations détaillées des limites apparentes ;

Calculs et contrôles au bureau ;

Interprétation des croquis en DAO ;

Application approximative du plan cadastral (section B1) ;

Application précise des anciens plans dressés par un géomètre-expert ;

Établissement d'un plan "ETAT DES LIEUX" à l'échelle adéquat

***Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,***

- ***APPROUVE la réalisation d'un état des lieu sur un chemin rural situé lieudit "Les Combes" sur la commune de Juré ;***
- ***APPROUVE le devis du cabinet GEOGARANTS d'un montant de 727,00€ HT pour cette prestation ;***
- ***CHARGE le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à cette décision..***

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 28/02/2025

Date de reception de l'AR: 28/02/2025

042-214201162-DE\_20250225\_04-DE

A G E D I